

(Suite de la 1^{re} page.)

Le pont-levis se releva à son approche. Instruit par sa fille, de sa rencontre avec Taillefer, Montfort refusait d'admettre un prétendant si audacieux, qui venait non en conquérant, mais en conquérant.

Odon frémit de rage. Cependant il détacha un héraut auquel il dicta un message pour le connétable.

Celui-ci, après lecture, eut un rire dédaigneux :

—Ma fille est destinée à plus haute alliance. Quel est ton maître pour prétendre unir son blason au mien ? Qu'il prenne garde, ce hardi venu en armes sur mes terres, que je ne le traite en rebelle !...

Taillefer rugit. La colère l'enflamma. Il leva la hache et ordonna l'assaut.

Surpris par cette furiense et inopinée attaque, le château fut emporté. Odon saisit sa proie, l'assit sur l'arçon de sa selle, et d'une course furiense rallia son manoir.

Il allait, il allait, franchissant les obstacles, tailladait de ses éperons les flancs ensanglantés de son cheval. Blanche, demeurée morte, s'abandonnait au bras fort de son vainqueur.

Le cheval broncha, s'abattit ; le baron souleva Blanche, l'emporta, haletant mais superbe ; enfin le porche de son logis béa, il entra, fit baisser la herse.

Dans la grande salle, comme la veille, flambaient les bûches et fumait le venaison. Il vida par deux fois son hanap, ivre de triomphe et d'amour.

—Holà ! bon père, dit-il au chapelain, l'heure est venue des "oremus". Voici ma dame, bénis mon mariage...

L'oratoire s'ouvrit, et unis sur l'heure, les époux rentrèrent dans la salle ; Odon fit assiéger sa dame à son côté et ordonna que tous lui rendissent hommage.

Après le repas, il conduisit Blanche dans la chambre où tous deux demeurèrent sous la garde des lévriers fidèles.

II

Montfort aimait sa fille. Il dévora silencieusement son affront et mourut de douleur.

Blanche vint s'agenouiller devant le lit funèbre. Une terreur la glaçait. Elle se sentait coupable, car elle aimait le ravisseur, celui qui l'avait conquise au prix du sang des serviteurs de sa race.

Mais ses flancs ayant tressailli, elle se pensa pardonnée.

Trois fils successivement vinrent assurer la lignée de Taillefer. L'orgueil du baron s'accrut ; son impunité l'endurcit dans la foi en sa seule force.

Impitoyablement, il saoua-geait les pays d'alentour, pillait les caravanes, rançonnait les Juifs ; c'était, disait-il alors, avec un rire impie, le rachat de ses péchés que ses exactions envers les meurtriers du Christ.

Ses biens, ses fiefs s'accroissaient. Chacun de ses trois fils aurait un large apanage.

Blanche pria Dieu pour son époux ; elle n'osait cependant le dire coupable, car ce rude guerroyeur s'adonnait auprès d'elle et lui gardait intacte la fleur de son cœur. Elle l'aimait et ne pouvait le condamner.

Le châtimement du ciel était sur le pêcheur. Un soir, égaré à la poursuite d'un fauve, le baron se trouva seul, dans la forêt, au milieu d'un site inconnu. Il marcha au hasard et soudain aperçut une lumière. Droit il alla à elle. Mais comme il approchait d'un foyer allumé dans une clairière, des ombres surgirent, des bras pesèrent sur ses épaules. Il se secoua comme un sanglier mordu par les chiens, se crut délivré, mais les étreintes se multiplièrent, l'éplagaient. Des harts lièrent ses membres, il se vit porté près du feu, entouré de faces hideuses de la haine, et recon-

nut parmielles les gens des pays qu'il avait dévastés.

Taillefer se sentit condamné. Son âme alors se souvint de Dieu. Il s'humilia, se repentit de ses crimes et fit vœu, s'il échappait à la mort, d'aller en Terre Sainte, expier ses forfaits.

Une voix s'était élevée, oriant le nom du captif et énumérant ses ornements. Elle demanda ensuite :

—Qu'a mérité cet homme ? Unanimes les assistants proclamèrent :

—La mort ! —Laquelle ?

—Qu'il soit suspendu au-dessus du feu et lentement dévoré par la flamme.

Une corde fut nouée sous les bras du baron ; soulevé de terre et il se balança à une branche ; s'aplanissant le brasier dont les flammes léchaient ses bottes.

Il resta seul.

Déjà le soir humide se racornissait et les pieds sentaient la cuisson des brûlures ; Taillefer, sans révoite, offrait ses maux en expiation au Crucifié.

Un éclair troua la voûte sombre ; des nuées amoncelées soudain cravèrent en déluge, l'orage noya les braises l'ouragan brisa la branche qui tenait captif le baron. Odon se débarrassa de ses liens. Aux lueurs de la foudre, il retrouva son cheval et l'enfourcha d'une course, l'animal rallia les chemins connus et à l'aube atteignit le manoir.

Les cloches des sept villages et des quatre montiers, le jour même, tintèrent le glas d'alarme. Les vassaux s'assemblèrent prêts pour les combats.

Taillefer parut, un pied, en chemise, la corde au cou. Il se courba devant la croix sainte et confessa publiquement ses fautes. Puis, purifié par l'absolution du prêtre, il revêtit son armure, leva son écu écartelé de la croix.

Sa voix puissante eut le cri de Pierre l'Ermitte :

—Dieu le veut ! En shoeur les hommes d'armes clamèrent :

—Dieu le veut ! Dieu le veut ! Le baron s'approcha de Blanche et la baisa au front.

—Noble dame, déclara-t-il, je remets en votre digne garde l'héritage de nos fils, l'honneur de notre maison. En mon absence, vous êtes souveraine. Je pars racheter mes fautes en combattant pour délivrer des infidèles le sépulcre de Dieu. Que vos prières à ce Dieu me protègent et m'accompagnent. Je reviens d'ici digne de vous si Dieu le veut.

Une fois encore ce cri monta en échos :

—Dieu le veut !... Et les Croisés partirent.

111

Blanche avait pris le deuil des veuves, mais les plus sombres du voile n'éteignaient pas sa rayonnante beauté. Sa solitude attirait les seigneurs voisins ; elle les reçut en hôtes, mais se déroba à leurs galanteries. Le sire de Chaumont en conçut un profond dépit. Jadis le connétable avait songé à lui pour gendre et après le rapt de Blanche par Taillefer, l'amant frustré avait couru sa rançonne tenace. Le départ du baron lui parut devoir être l'aube de la revanche. Mais Blanche passa toujours insensible à ses regards et ses prières. L'amour de Chaumont encoeur déçu s'agrippa jusqu'à la haine.

La châtelaine s'était cloîtrée dans le manoir. Elle présidait les offices et les repas, recevait les comptes de l'intendant, instruisait ses fils à aimer Dieu et les confiait aux vaillants serviteurs de Taillefer experts à les former dans l'état des armes, les chevauchées et les chassées.

Elle usait les heures de solitude dans son oratoire ou à son rouet. Seul, près d'elle, se tenait un page, Aymar de la Marche, orphelin, que liaient à elle de lointaines attaques consanguines.

Déjà forts, ses deux fils aînés,

Brio et Renaud s'adonnaient aux chasses, aux joutes, aux tournois. Le dernier, Ogier, vivait dans les monastères, occupé à retracer les enluminures des missels et à rimer des virelais.

Toujours aux pieds de Blanche était assis le page. La carresse nonchalante et rêveuse de la châtelaine s'attachait dans les boucles dorées de l'enfant dont les yeux s'éperdaient à contempler le beau visage de sa Dame qui, toute à son deuil d'amour, ne voyait pas monter à elle l'adoration du jeune homme. Blanche abandonnait sa main aux baisers du page, et les acceptait comme un enfantin hommage.

Il se crut aimé, le beau d'adolescent aux yeux ensorcelés ; son baiser se haussa de la main jusqu'aux lèvres de sa Dame.

La châtelaine châtia le page d'un méprisant courroux. Sa bouche frémissante n'eut pas un cri ; seule la main, cette main naguère oline se tendit dans un geste irrévocable qui chassait l'insolent.

Fou de douleur, Aymar partit.

Blanche s'agenouilla pour prier. Peut-être se repentait-elle d'avoir trouvé de la douceur au baiser sacrilège...

(A Suivre.)

PEOPLE RECOVERING

From Pneumonia, Typhoid or Scarlet Fever, Diphtheria, La Grippe or any Serious Sickness



Requiring the Nerve Toning, Blood Enriching, Heart Sustaining Action of Milburn's Heart and Nerve Pills.

It is well known that after any serious illness the heart and nerves are extremely weak and the blood greatly impoverished. For these conditions there is no remedy equals Milburn's Heart and Nerve Pills. It restores all the vital forces of the body which disease has impaired and weakened.

L'enfant qui dort mal la nuit, qui a des peurs, qui se réveille souvent en sursauts, souffre des vers. Donnez-lui les TABLETTES SANTOMEL Pour les Vers et elles tueront ces vers qui le martyrisent et le tiennent éveillé la nuit, et lui donneront un sommeil paisible.

A vendre chez tous les pharmaciens ou expédiés au Canada et aux Etats-Unis sur réception de 50c. Adressez Compagnie Chimique Franco-Américaine, 274 rue St-Denis, Montréal, Can.

TIGNIS H, 6 Dec. 1900 FARM FOR SALE.

That very desirable property owned by the late John Cunningham, situated on the Muddy Creek Road, about one mile from Misconche Chapel. This farm contains over two hundred acres of land, eighty of which are in good state of cultivation and well fenced with cedar and fencing. There is a good house and barn on the place with ornamental trees and a splendid well.

for acceptable Ideas. State if patented. THE PATENT RECORD, Baltimore, Md.

Guérison miraculeuse de deux Dames bien souffrantes et découragées, par les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine et les conseils de leurs Medecins Specialistes.

Le BEAU MAL, chez les femmes commence toujours par une douleur soit dans le côté droit ou dans le côté gauche et quelquefois même dans les deux côtés. Comme les femmes n'apportent généralement pas d'attention à cette maladie dès son commencement, cette douleur s'accroît et se change en une pesanteur, des tiraillements et des souffrances dans tout le bas du corps. Elles ont aussi mal aux reins et aux jambes. Le moindre travail qu'elle font les fait beaucoup souffrir et les épuise. Ces femmes souffrent aussi du mal de tête, de mauvaise digestion. Elles ont beaucoup de trouble avec leur vessie et sont obligées d'uriner souvent. Elles sont nerveuses et affaiblies. Elles dorment mal la nuit et sont à peine capables de travailler pendant la journée.

Nous rencontrons ces femmes qui souffrent ainsi principalement parmi celles qui travaillent fort comme les jeunes filles aux manufactures ; les mères qui ont beaucoup d'ouvrage à la maison et qui sont à la tête d'une nombreuse famille ; chez les femmes sur le retour de l'âge, qui n'ont pas donné à leur santé le soin qu'elles auraient dû, à cette époque critique de leur vie, et aussi chez toutes les femmes qui sont faibles en sang. C'est une maladie terrible qui a rendu malheureuses un grand nombre de femmes, mais qui est toujours guérie par les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles, si elles sont prises avec soin et avec patience.

Les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine, tonifient ces organes essentiellement féminins et en assurant leur fonctionnement régulier, guérissent le BEAU MAL et les troubles qu'il occasionne. Elles guérissent les points de côté, les tiraillements et les douleurs dans le bas-ventre. Elles donnent appétit, aident la digestion et donnent aux femmes faibles et nerveuses, la force et l'énergie. Elles guérissent le BEAU MAL et les maladies propres aux femmes parce qu'elles ne sont que pour les femmes et les maladies propres à leur sexe, et c'est de ce fait qu'elles tiennent leur force et leurs vertus.

Le Témoignage qui suit de MADAME MALENFANT, est un exemple frappant de ce que les PILULES ROUGES peuvent faire pour la santé des dames qui souffrent :



"En réponse à votre lettre me demandant des nouvelles de ma santé il me fait plaisir de vous dire que je suis parfaitement guérie des maux dont je souffrais lorsque je vous ai écrit. Comme vous le savez, j'étais affectée du Beau Mal au point qu'il m'était impossible de faire mon ouvrage. J'avais mal dans le dos et dans les côtés. J'avais toujours mal à la tête et mes vives ne digéraient pas. J'étais toujours fatiguée, nerveuse et découragée, toujours prête à pleurer et le moindre trouble m'affectait beaucoup. J'avais aussi du trouble avec mon urine que j'étais obligée de passer souvent et ma vessie me faisait beaucoup souffrir. Quelques boîtes de Pilules Rouges et les bons conseils que vous m'avez donnés dans vos lettres m'ont complètement ramenée à la santé et maintenant, je suis forte et heureuse. Je fais tout mon ouvrage sans fatigue et enfin, je jouis de la vie comme toute femme en bonne santé. Je vous en remercie beaucoup. Il y a longtemps que je n'ai pas pris de Pilules Rouges et ma santé se tient toujours en parfait état."

"DAME VEUVE DÉLIMA MALENFANT, No. 26 Walnut Street, Williamstown, Conn."

Témoignage de MADAME PAYEUR :

"C'est un plaisir pour moi de pouvoir vous dire toute la reconnaissance que je dois aux Médecins Specialistes et aux Pilules Rouges. Je suis parvenue à faire tout mon ouvrage et je travaille toute la journée. J'avais été condamnée par mon médecin à subir une opération qui m'effrayait beaucoup et qu'on m'avait dit être très dangereuse. Vos bons conseils et les Pilules Rouges m'ont guérie de mes douleurs et ont fait de moi, pauvre femme sans force et sans énergie, une femme forte et courageuse. Douze boîtes de Pilules Rouges ont suffi pour accomplir ma guérison. J'avais dépensé beaucoup plus d'argent que cela sans avoir en aucun soulagement, j'encourage beaucoup toutes les femmes qui souffrent de maire ce que j'ai fait : de consulter les Médecins Specialistes et de prendre les Pilules Rouges."

"DAME LOUIS PAYEUR, Broughton Station, Beauce, P. Q."

Nous recommandons aux femmes et aux jeunes filles qui souffrent du BEAU MAL de porter une bande, de mettre cette bande le matin avant de se lever de leur lit et de la tenir bien ferme et bien solide toute la journée et de la rajuster si elle se défait. Cette bande peut-être faite en flanelle ou en coton. Elle aura pour effet de tenir les organes à leur place et d'éviter aux femmes qui souffrent, beaucoup de mal et de douleurs. Ces femmes devront aussi tenir leurs intestins réguliers et si toutefois elles étaient constipées, se servir des Tablettes Purgatives de la Cie Chimique Franco-Américaine.

Nous conseillons aussi aux femmes qui souffrent depuis longtemps, et qui ont pris les Pilules Rouges et qui se seraient découragées trop vite et les auraient abandonnées après en avoir pris que quelques boîtes, de recommencer à les prendre, car ces femmes doivent savoir qu'une maladie qui dure depuis des mois, des années ne peut-être guérie en quelques jours ni même en quelques semaines.

AVIS A NOS PATIENTES. Nous attirons votre attention sur le fait très important que nous avons tranché le nom du Dr. Coderre PILULES ROUGES de la CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAIN. Pour le plus grand intérêt de nos patientes, nous avons cru faire ce changement, elles devront donc comme par le passé, et plus que jamais, exiger que le nom de la CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAIN, soit sur chaque boîte, c'est le seul moyen d'avoir les véritables PILULES ROUGES et de se guérir rapidement. Elles devront refuser comme imitation, toutes PILULES ROUGES vendues de porte en porte et même celles vendues au 100 ou à 25c. la boîte.



FAC-SIMILE DU PAQUET. Le papier est blanc imprimé en encre rouge.

CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAIN Dépt. Méd. No. 274 RUE ST-DENIS, MONTREAL.

LA SANTE DU PAPE

Le correspondant à Rome de la "Semaine Religieuse" de Montréal, écrit que la santé du Pape est bonne et que les bruits qui circulent dans l'univers entier, annonçant que le Pape est en danger de mort, sont complètement faux.

Des personnes qui n'avaient pas vu le Souverain Pontife de-

puis longtemps ont pu obtenir une audience et elles s'accordent à affirmer que jamais le Chef de l'Eglise n'a jout d'un état de santé aussi florissant. En somme, le Pape peut avoir éprouvé un léger malaise, mais les catholiques peuvent se rassurer, la santé du Pape n'inspire aucune crainte à son entourage.

RECETTES UTILES

Le lavage des foulards de soie demande un tour de main quelque peu spécial ; dernièrement un de nos confrères signala la recette suivante. D'abord passer le foulard dans un savon nage a froid, puis rincer et égoutter ; ensuite préparer une décoction faite d'une poignée de son qu'on met à bouillir dans l'eau, et quand on l'aura filtrée à travers un linge, y baisser tremper quelque temps.

foulard. On peut alors presser le foulard, le suspendre et le repasser quand il est encore humide.

Voulez-vous une colle pour le bois, adhérent parfaitement et insoluble dans l'eau ? Prenez du fromage blanc frais et pétrissez le vigoureusement en le lavant à grande eau ; vous en formez une masse et le gardez dans un lieu frais. D'autre part, vous éteignez de la chaux vive en la plongeant dans de l'eau, vous la laissez sécher, puis vous la pulvérisez et la tamisez ; mettez ensuite la poudre obtenue dans une bouteille bien fermée. Quand on veut employer la colle, on mêle une partie de poudre de chaux avec trois parties de fromage, en ajoutant assez d'eau pour former une légère pâte ; la préparation doit se faire peu de temps avant l'emploi.

Mortgage Sale.

To be sold by Public Auction at the Court House in Summerside in Prince County, in Prince Edward Island, on Saturday the twenty-second day of December next A. D. 1900, at the hour of ten o'clock in the forenoon under and by virtue of a power of sale contained in an Indenture of Mortgage bearing date the first day of May A. D. 1895 and made between Henry Scates and Guilema Scates his wife of the one part and Dorothea Lefurgy and J. Ephraim Lefurgy (Trustees) of the other part.

All that tract piece and parcel of land situate, lying and being at Saint Eleonors in Lot Seventeen, in Prince County, aforesaid bounded on the north by the road leading from Saint Eleonors to Misconche and land formerly owned by the late Alfred Fraser on the west by a piece of land sold by the said Henry Scates to Philip R. Baker, on the south by lands of Harry Craswell and William Craswell and on the east by the Saint Eleonors Road and lands formerly owned by Messrs Rotchford and Ellison, the said land having a width of seven chains and forty links and containing an area of seventy-five acres of land more or less.

For further particulars apply at the office of Peters Jags & Saunders, Barristers etc., Summerside.

Dated this nineteenth day of November A. D. 1900

Dorothea Lefurgy and J. Ephraim Lefurgy (Trustees) Mortgagees

Executor's Notice

The undersigned Executor of the last will and testament of Sylvain J. Gaudet late of Tignish in Prince County in Prince Edward Island, Farmer deceased, testate, hereby notifies all persons indebted to the estate of said, deceased to make immediate payment to him at the office of Messrs Davies & Hazzard Solicitors, Charlottetown ; and all persons having any claims against the said estate are hereby requested to present the same duly attested to him at the office aforesaid within Twelve months from this date.

Dated this fourth day of December A. D. 1900

Aréado Gaudet Executor

SOAP ! SOAP

Don't you want good Soap for you money ?

If you do ask for ROYAL OAK

AND JUBILEE

They are the Best J. D. Laphorn & Co. MANUFACTURERS Charlottetown, P. E. I.